



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra le **mardi 6 mai 2019, à 19 h**, à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **8580, rue De Grobois** - visant à permettre le maintien de l'alignement de construction d'un bâtiment suite à un agrandissement en hauteur, malgré les articles 62 et 656 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 10<sup>E</sup> JOUR D'AVRIL 2019**

**Le secrétaire d'arrondissement,**

**Magella Rioux**